



60 ans
de politique de l'eau,
quels héritages
et quels enjeux face aux
défis climatiques ?

COLLOQUE

le grand

le**ts**

EAU

Atelier 2

Le bassin versant, une échelle pertinente pour planifier l'action

Animateur : Maxime FOUILLET, OiEau

Catherine GREMILLET, Directrice de l'Association Nationale des Elus des Bassins

François ABBOU, Vice-Président de l'EPTB Gardons et élu à l'ANEB

Emile-Roger LOMBERTIE, Vice-président à Limoges Métropole en charge du « Développement économique, du marketing territorial, du projet de configuration de l'Agence de développement économique, d'ESTER ».

Mehdi HAMMOUCHE, Directeur Général Adjoint à Limoges Métropole

Yoann BRIZARD, Directeur du Syndicat d'Aménagement du Bassin de la Vienne

Manon LACARRIERE, Chargée de mission prélèvements et gestion des usages de l'eau, Direction de l'eau et de la biodiversité, Ministère de la Transition



ANEB

ASSOCIATION NATIONALE
DES ÉLUS DES BASSINS

LES PETITS RUISSEaux FONT LES GRANDES SOLIDARITÉS

INONDATIONS | CLIMAT | BIODIVERSITÉ | AMÉNAGEMENT | GOUVERNANCE

Une gestion de l'eau par bassin,
en bien commun,
au cœur des défis d'aujourd'hui ...
et de demain !



L'association nationale des élus des bassins en quelques mots

L'ANEB est une **fédération d'élus et d'acteurs institutionnels** :

- **Plus de 50 structures, essentiellement des syndicats de bassin**
- **Plus de 200 élus des bassins**

Bruno FOREL,
Président de l'ANEB
depuis novembre 2022



Défendre les principes fondateurs de la gestion intégrée par bassin versant et représenter ses acteurs

Accompagner ses membres pour développer l'approche globale et intégrée de l'eau par bassin et les synergies entre la politique de l'eau et les autres politiques publiques

ANEB

ASSOCIATION NATIONALE
DES ÉLUS DES BASSINS

Bassinversant.org

Structures membres de l'ANEB (2023)

ANEB
ASSOCIATION NATIONALE
DES ÉLUS DES BASSINS

- EPTB et assimilés
- EPAGE et assimilés
- Autres collectivités et groupements de collectivités

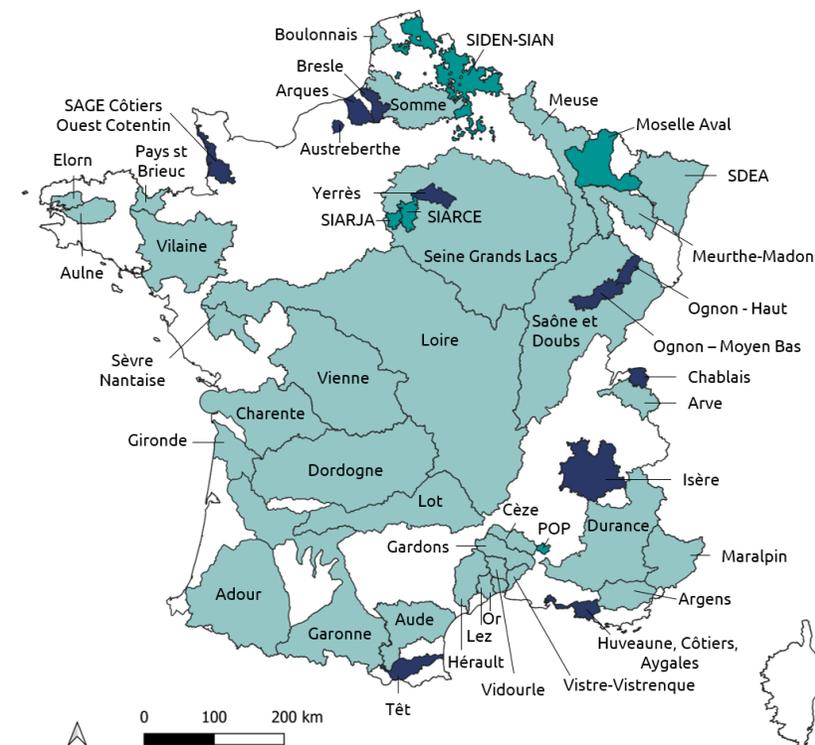
Têtes de réseau :



Membres associés :



Source : ANEB 2023
Réalisation : 08/04/2024



Nos principaux membres : EPTB (reconnaissance 2003) et EPAGE (reconnaissance 2014)

L213-12 du Code de l'environnement
Des **syndicats mixtes** (L5711-1 à L5711-9 du CGCT)

Echelle d'intervention hydrographique

EPTB = bassin ou groupement de sous-bassins

EPAGE = Bassin versant d'un fleuve côtier sujet à des inondations récurrentes ou sous-bassin hydrographique d'un grand fleuve

Missions

EPTB :

- faciliter la prévention des inondations et la défense contre la mer, la gestion équilibrée et durable de la ressource en eau, la préservation, gestion et restauration de la biodiversité des écosystèmes aquatiques et des zones humides
- Contribuer s'il y a lieu à l'élaboration et au suivi du SAGE
- Assurer la cohérence de l'activité de MOA des EPAGE
- Exercer par transfert ou délégation les missions relevant de la compétence GEMAPI
- Peut définir un projet d'aménagement d'intérêt commun, après avis du CB et CLE (les C et EPCI s'ils l'approuvent transfèrent ou délèguent les compétences nécessaires)

EPAGE :

- Assurer la prévention des inondations et des submersions ainsi que la gestion des cours d'eau non domaniaux ; il comprend notamment tous les EPCI
- Exercer par transfert ou délégation les missions relevant de la compétence GEMAPI

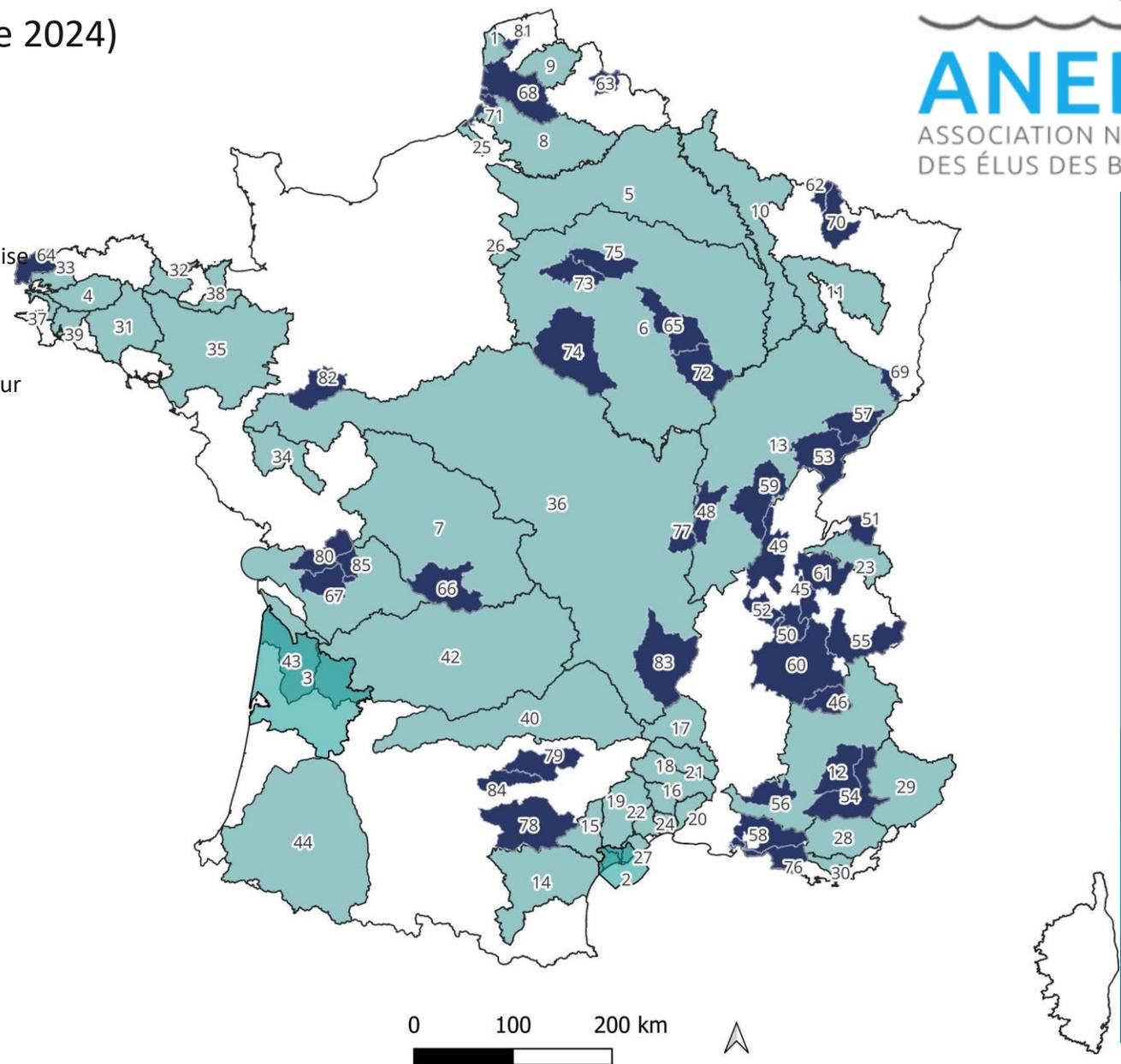


EPTB et EPAGE (France métropolitaine - Septembre 2024)

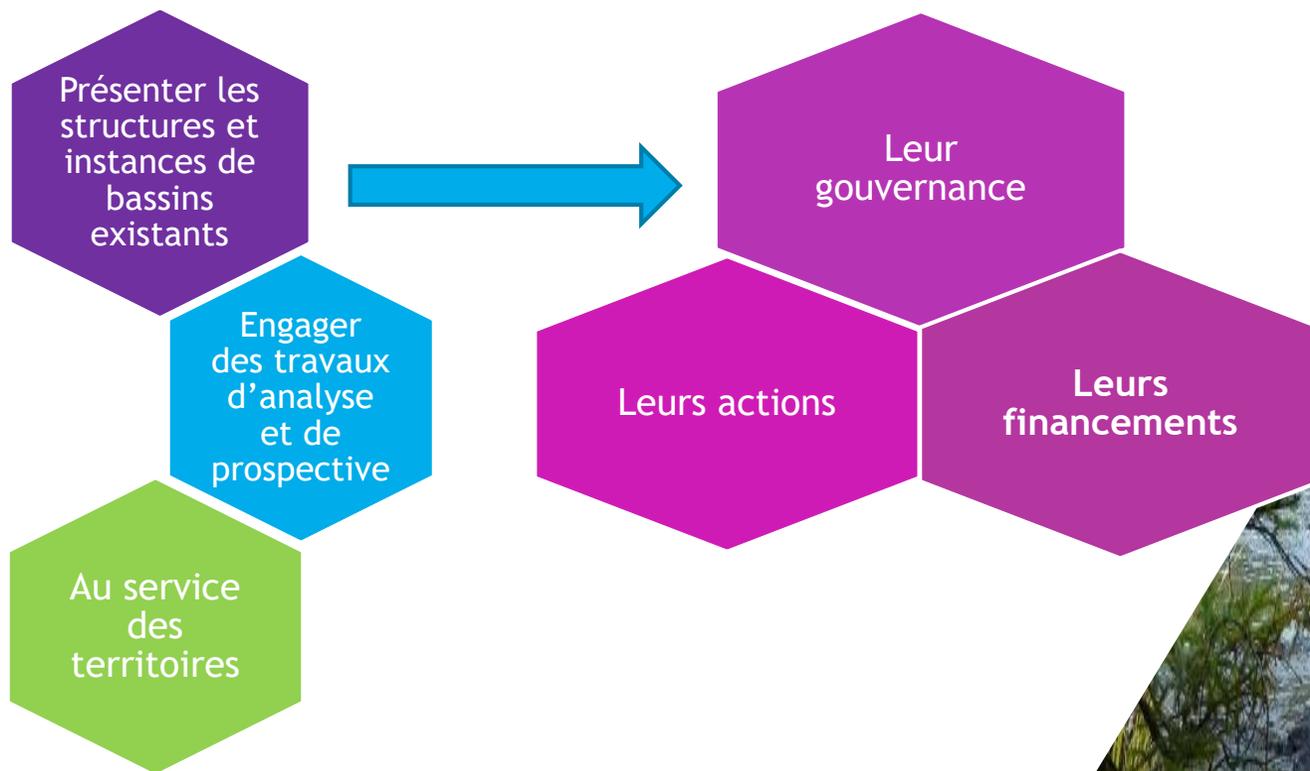
EPTB (eaux de surface)

EPTB (eaux souterraines)

- | | | |
|-------------------------|--------------|--------------------|
| 1. SYMSAGEB | 16. Vidourle | 31. SMBSEIL |
| 2. SMETA | 17. Ardèche | 32. Saint-Brieuc |
| 3. SMEGREG | 18. Gardons | 33. Élorne |
| 4. EPAGA | 19. Hérault | 34. Sèvre Nantaise |
| 5. Entente Oise Aisne - | 20. SMBVV | 35. Vilaine |
| 6. Seine Grands Lacs | 21. AB Cèze | 36. Loire |
| 7. Vienne | 22. SYBLE | 37. EPAB |
| 8. AMEVA | 23. SM3A | 38. Rance-Frémur |
| 9. SYMSAGEL | 24. SYMBO | 39. SIVALODET |
| 10. EPAMA | 25. Yères | 40. SMBL |
| 11. Meurthe-Madon | 26. Mauldre | 41. Charente |
| 12. SMAVD | 27. SMBT | 42. EPIDOR |
| 13. Saône et Doubs | 28. SMA | 43. SMIDDEST |
| 14. SMMAR | 29. SMIAGE | 44. Adour |
| 15. SMVOL | 30. SMBVG | |
-
- | | | |
|-----------------------|---------------------------|------------------|
| EPAGE | | |
| 45. CISALB | 59. Seille | 73. SyAGE |
| 46. CLEDA | 60. SYMBHI | 74. Loing |
| 47. SMAB | 61. Annecy | 75. SMAGE |
| 48. Grosne | 62. Nord Mosellan | 76. HuCA |
| 49. SR3A | 63. SMAPI | 77. SYMISOA |
| 50. SIAGA | 64. Bas-Léon | 78. Agout |
| 51. SIAC | 65. SDDEA | 79. Viaur |
| 52. Bourbre | 66. SABV | 80. SYMBO |
| 53. Doubs Haute Loue | 67. SYMBA | 81. SYMVAHEM |
| 54. SMPNRV | 68. SYMCÉA | 82. SMBVAR |
| 55. SPM | 69. Largue | 83. Loire Lignon |
| 56. SIRCC | 70. eaux vives des 3 Nied | 84. SMBCV |
| 57. Doubs - Dessoubre | 71. Baie de Somme | 85. SMABACAB |
| 58. MENELIK | 72. Sequana | |



L'observatoire National de la Gestion par Bassin versant : En cours de développement





TERRITOIRE
en transition hydrique
LIMOGES MÉTROPOLE

LIMOGES MÉTROPOLE TERRITOIRE EN TRANSITION HYDRIQUE



Dispositif "Optim'eau"

30

Pré diagnostics hydriques

réalisés en partenariat avec
le Centre Technique de l'Eau de Limoges

LES OBJECTIFS

- Optimiser les process et les pratiques.
- Baisser votre consommation d'eau et d'énergie.
- Économiser et s'engager dans la transition hydrique.

2 SOLUTIONS

ACCOMPAGNEMENT

- Réalisation d'un prédiagnostic **FINANCÉ À 100 %** (études, formations, assistance technique, dimensionnements des équipements...).
- Investissements (achat de matériels hydro économes, de contrôle et gestion des consommations, etc.)

AIDE À HAUTEUR DE 50% DANS LA LIMITE DE 15 000 €

À DESTINATION DES PME
implantées sur le territoire de Limoges Métropole et comptant au moins un salarié.
(Sous conditions).

Dossier disponible sur : limoges-metropole.fr

LIMOGES MÉTROPOLE
INNOVATION, TOURISME & TRANSITIONS

19 rue Bernard Palissy - CS 10 00187
031 LIMOGES CEDEX 1
07 61 88 17 38
anne.burgalier@limoges-metropole.fr
limoges-metropole.fr

En partenariat avec **cte** Limoges



CONTACTS



Emile-Roger LOMBERTIE

Vice-président de Limoges Métropole, en charge du « Développement économique, du marketing territorial, du projet de configuration de l'Agence de développement économique, d'ESTER »

Mehdi HAMMOUCHE

Directeur Général Adjoint

Pôle Économie, Innovation, Agriculture, Tourisme & Attractivité

mehdi.hammouche@limoges-metropole.fr





LE GRAND LAB'EAU

PRESENTATON DE L'EPAGE



Programmation 2023-2028

Plan local d'adaptation aux changements climatiques

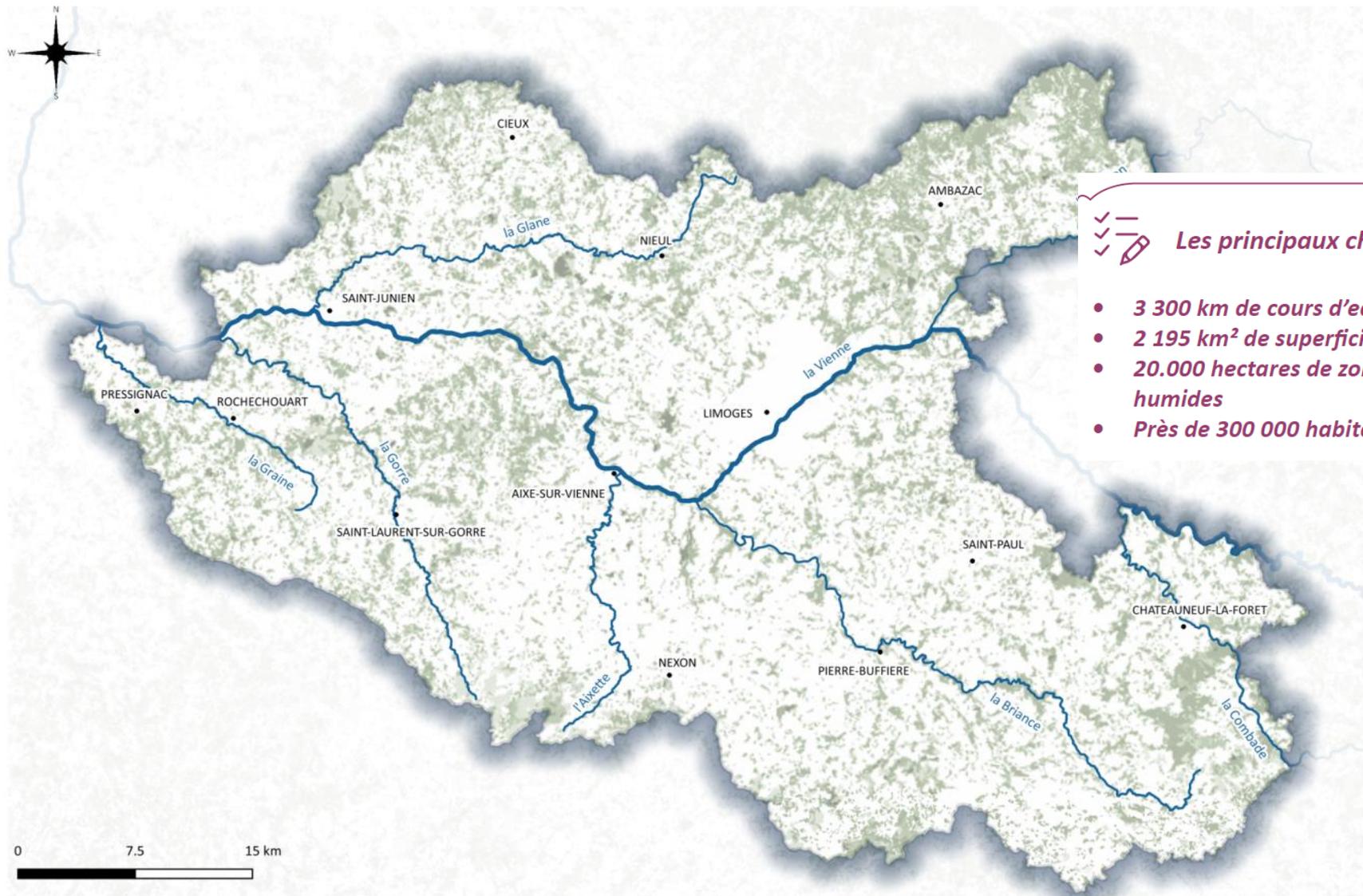
« Pour une meilleure gestion partagée
de la ressource en eau »

- Feuille de route -

11 Octobre 2024

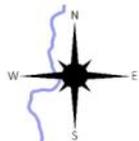


Territoire de l'EPAGE

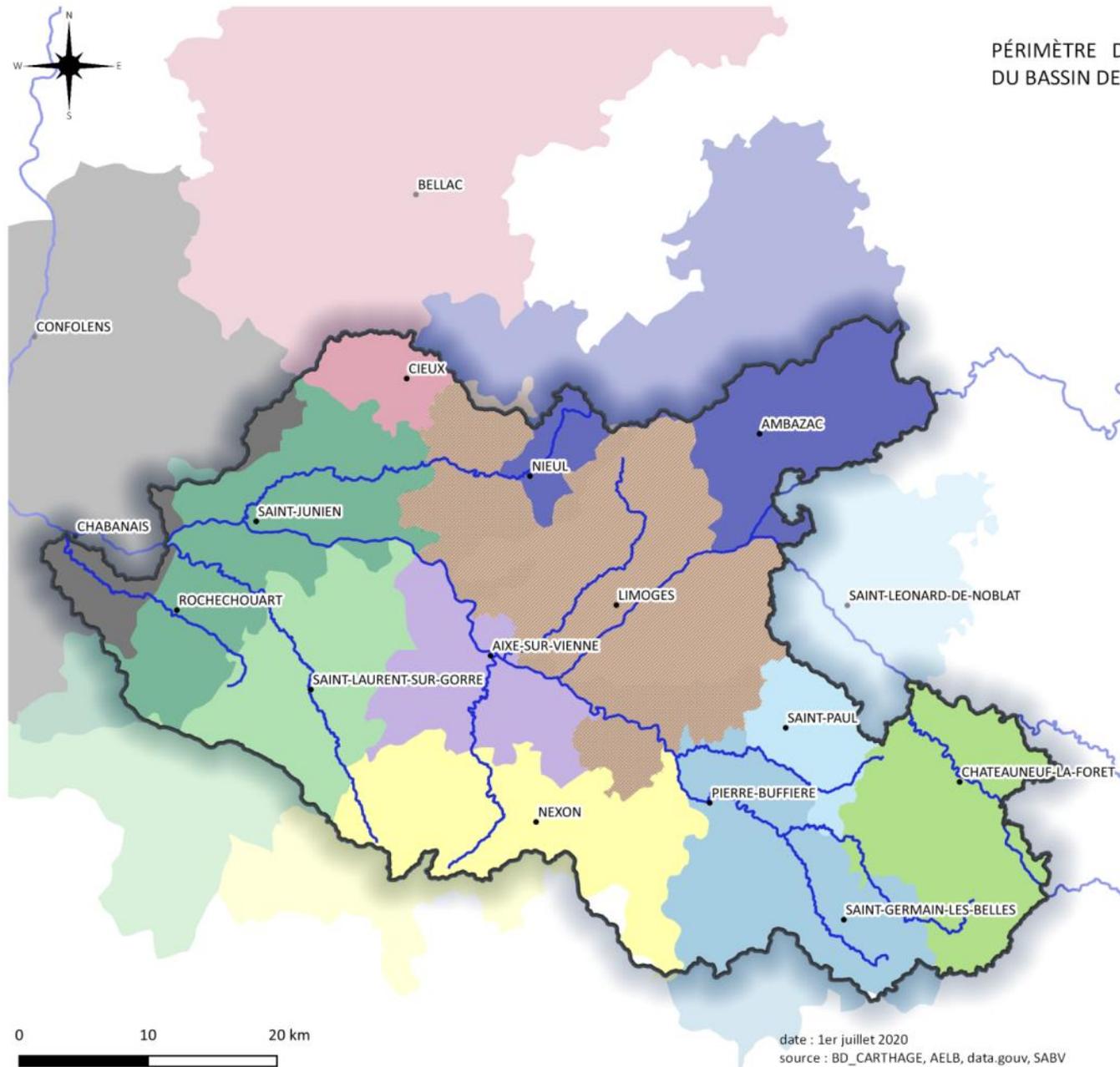


 **Les principaux chiffres**

- **3 300 km de cours d'eau**
- **2 195 km² de superficie**
- **20.000 hectares de zones humides**
- **Près de 300 000 habitants**



PÉRIMÈTRE DU SYNDICAT D'AMÉNAGEMENT DU BASSIN DE LA VIENNE - EPAGE -



LÉGENDE

• bourgs

▭ périmètre SABV

— rivières principales

EPCI adhérentes au SABV
items 1-2-5-8-11-12

■ CC Briance Sud Haute Vienne

■ CC Briance-Combade

■ CC de Charente Limousine

■ CC de Noblat

■ CC du Val de Vienne

■ CC Elan Limousin Avenir Nature

■ CC Haut Limousin en Marche

■ CC Ouest Limousin

■ CC Pays de Nexon Monts de Chalus

■ CC Porte Océane du Limousin

autres situations :

■ CU Limoges Métropole

▨ items GEMAPI 11-12

▨ items GEMAPI 1-2-5-8

0 10 20 km

date : 1er juillet 2020
source : BD_CARTHAGE, AELB, data.gouv, SABV

Les outils contractuels et périmètres...



CARTE DES CTMA - EPAGE ET PARTENAIRES

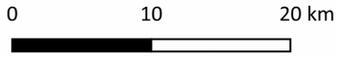
- Périmètre de l'EPAGE
- Haute-Vienne

CTMA - Animation EPAGE

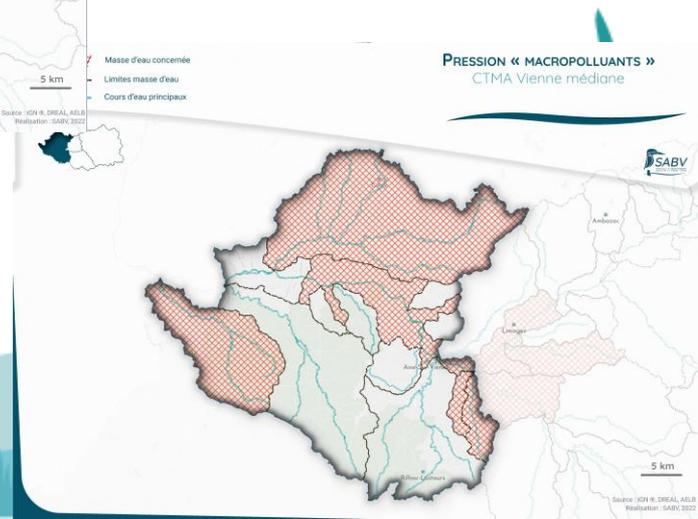
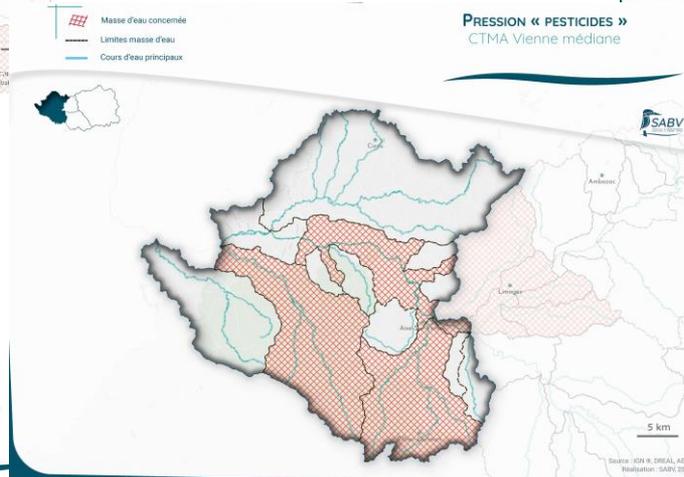
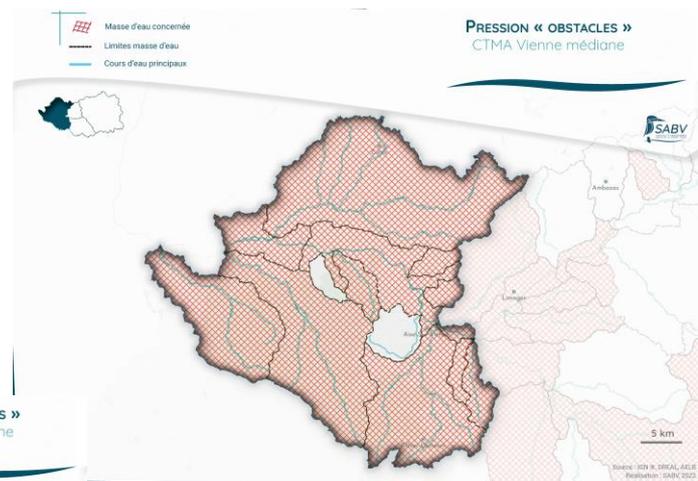
- CTMA Bassin de la Briance
- CTMA Vienne Médiane et ses affluents

CTMA - Partenariat EPAGE

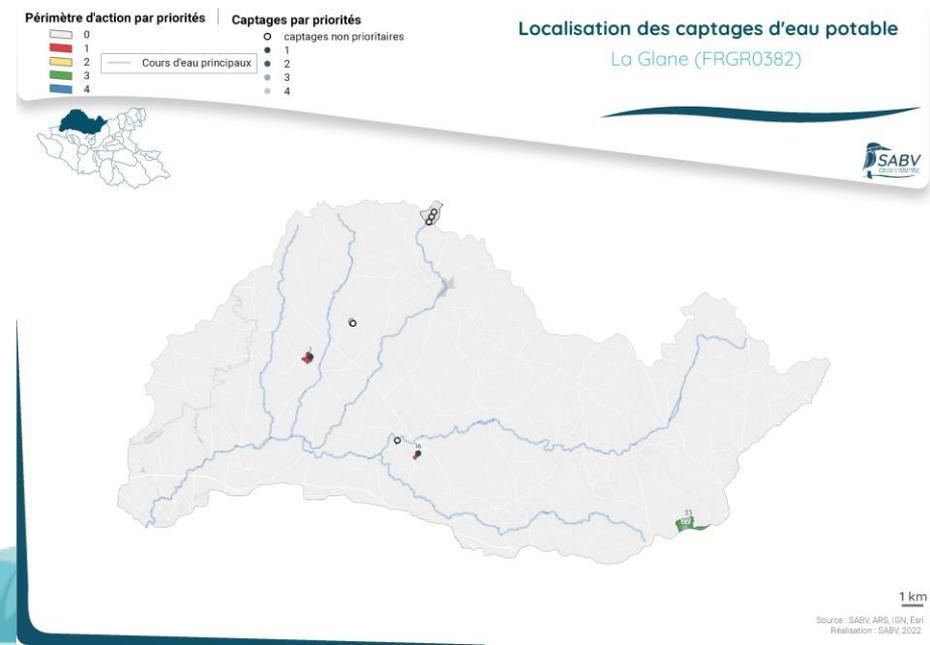
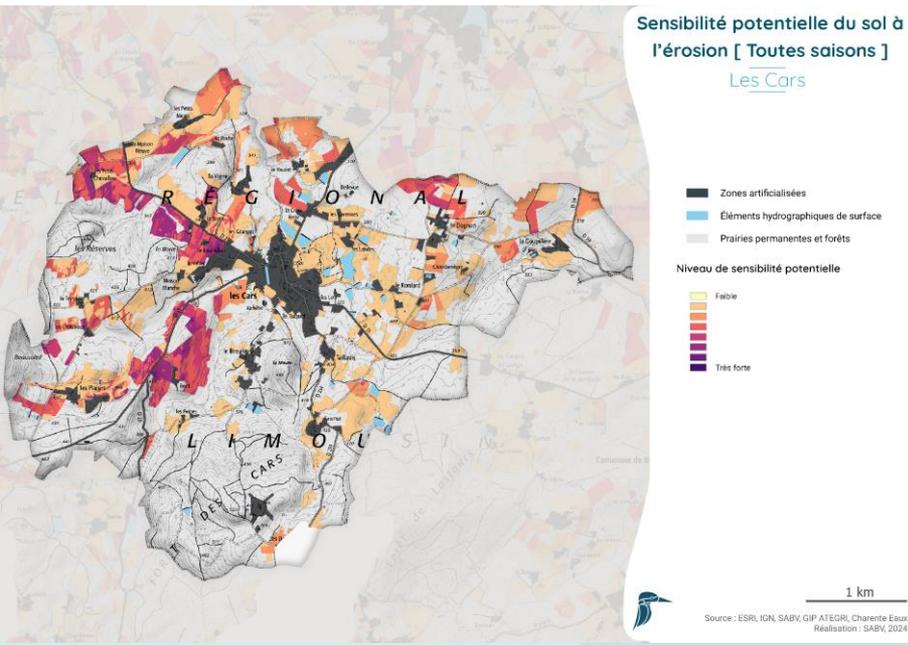
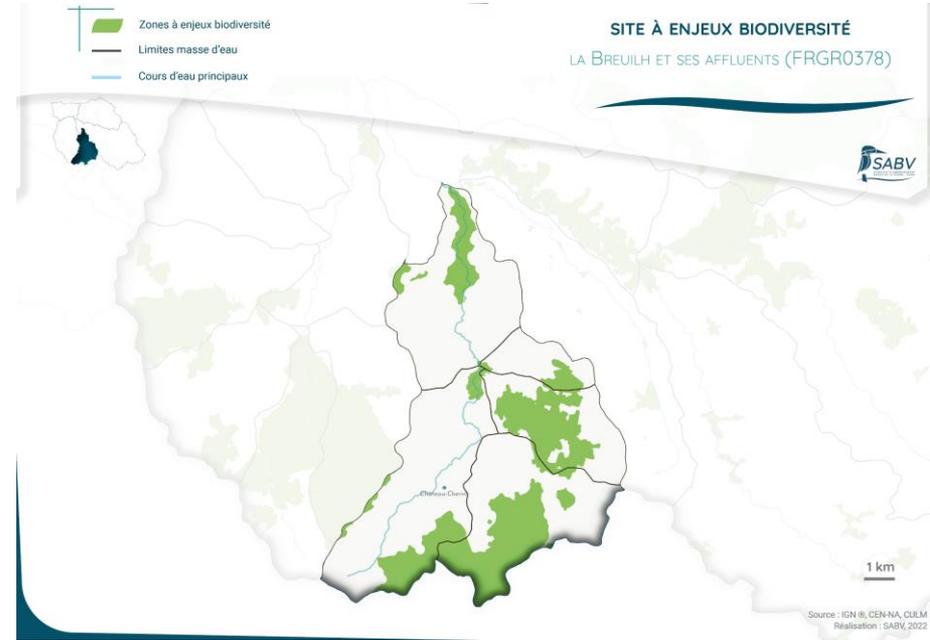
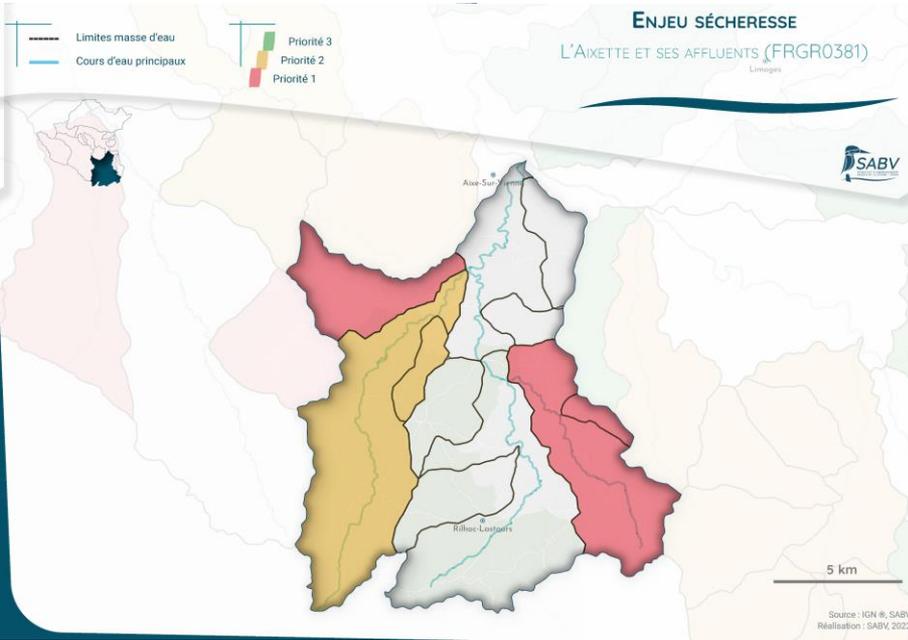
- CTMA Vienne Métropolitaine et affluents
- CTMA Vienne Goire Issoire
- CTMA Sources en Action 2



Différents zonages de priorisation des enjeux...



D'autres zonages à différents niveaux de travail



Merci de votre attention

PRESIDENT : Philippe BARRY



Syndicat d'Aménagement du Bassin de la Vienne

Etablissement Public d'Aménagement et de Gestion de l'Eau

38, avenue du Président Wilson

87 700 AIXE SUR VIENNE

Tél. 05.55.707.717

president@syndicat-bassin-vienne.fr

Site internet : www.syndicat-bassin-vienne.fr

Webdocumentaire: www.aufildelaglane.fr

WebSIG: www.carte.syndicat-bassin-vienne.fr



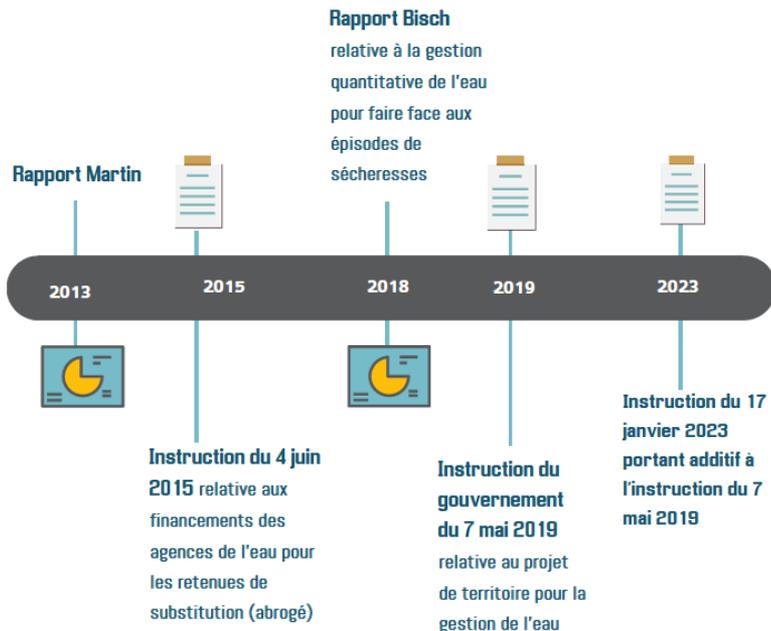


**MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE,
DE L'ÉNERGIE, DU CLIMAT
ET DE LA PRÉVENTION
DES RISQUES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

LES PROJETS DE TERRITOIRE POUR LA GESTION DE L'EAU

Contexte historique et réglementaire



 Guide d'élaboration et de mise en oeuvre des PTGE à destination des porteurs de projets et des acteurs de la démarche

Les PTGE s'inscrivent également dans les objectifs du plan eau

I. Organiser la SOBRIÉTÉ des usages de l'eau pour tous les acteurs

- **10** Des objectifs chiffrés de réduction des prélèvements seront définis dans les documents de gestion de l'eau à l'échelle des 1100 sous bassins du pays, à savoir les schémas d'aménagement et de gestion des eaux (SAGE) et les projets de territoire pour la gestion de l'eau (PTGE). A l'occasion de leurs révisions, tous les SAGE intégreront des trajectoires de prélèvement alignées avec les scénarios prospectifs.

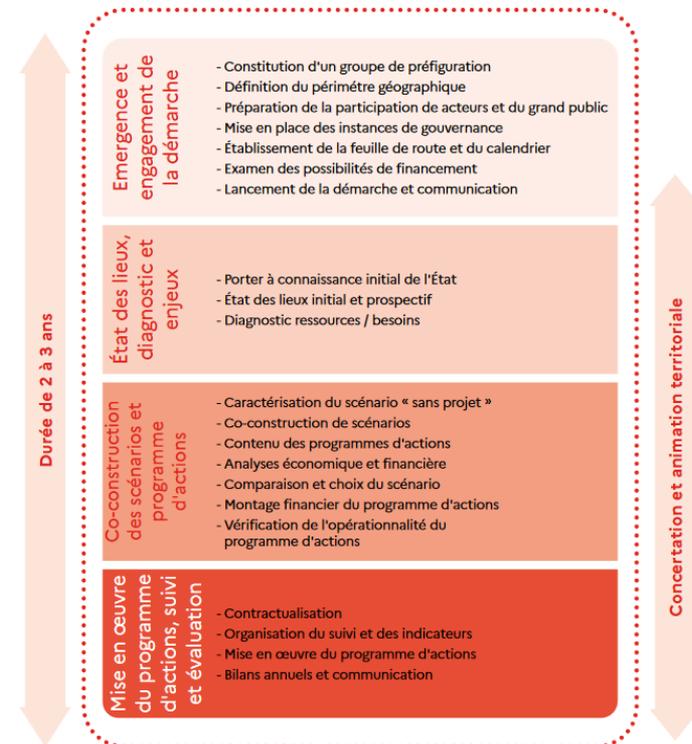
 Dès 2027

Qu'est-ce qu'un projet de territoire pour la gestion de l'eau ?

Le projet de territoire pour la gestion de l'eau :

- « Approche globale, et co-construite, de la ressource sur un périmètre cohérent d'un point de vue hydro(géo)logique
- « Doit aboutir à un engagement de l'ensemble des usagers du territoire » = **adhésion collective la plus large possible par la co-construction**
- « Équilibre besoins-ressource dans le respect de la bonne fonctionnalité des milieux, en anticipant le changement climatique et en s'y adaptant » = **Dimension prospective**
- « Action privilégiant les solutions dites « sans regret », comprenant obligatoirement un volet de recherche de sobriété, tout en assurant une synergie entre les bénéfiques socio-économiques et les externalités positives pour l'environnement = **Développement durable**

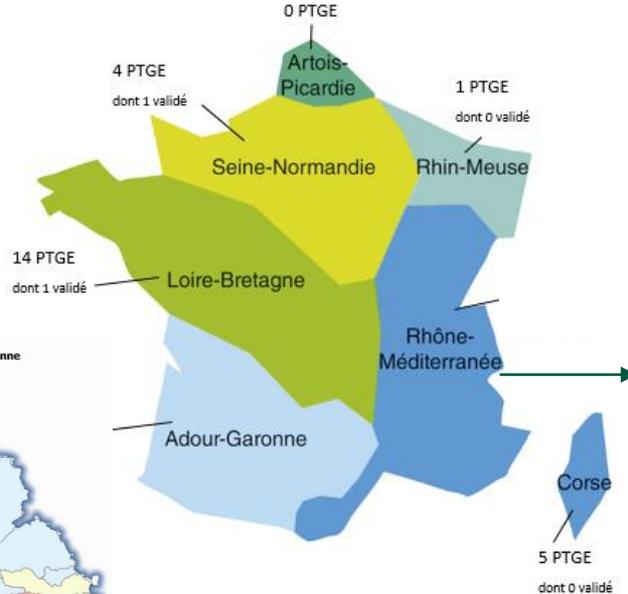
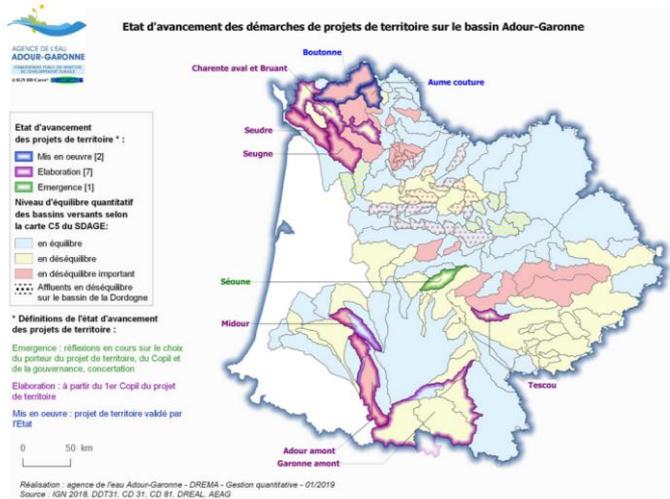
Démarche PTGE



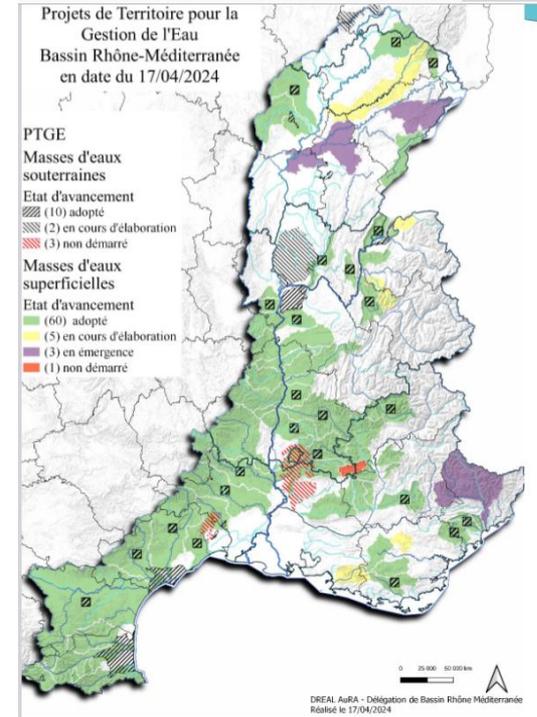
Etat des lieux des projets de territoires

120 projets recensés (2024)

- 72 PTGE validés
- 36 en cours de concertations
- 12 en émergence



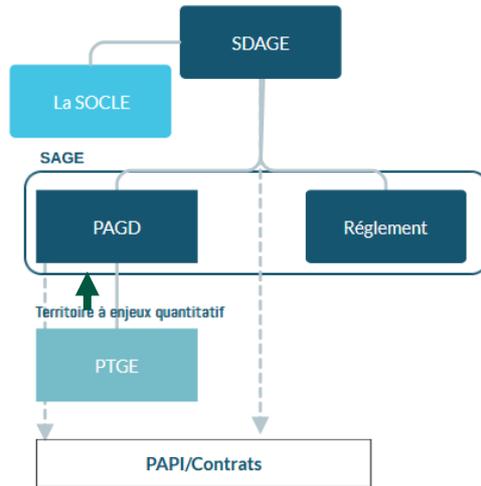
➤ PTGE principalement initié sur les bassins en déséquilibres



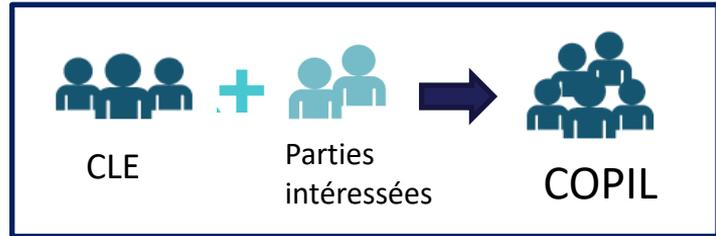
Quel articulation avec les autres programmes/échelle d'intervention ?

Un articulation par une prise en compte (inventaire/synthèse) des actions inscrites dans les autres documents ...

Et par une synergie entre les instances de gouvernances



En présence d'un SAGE



En cas d'absence : Le PTGE peut préfigurer un SAGE

Le porteur de projet : valide le budget et les moyens dédiés au portage du PTGE

- EPTB, EPAGE (13 identifiés)
- Collectivité (4)

« Le Livre BLEU L'eau en COMMUN » : les propositions de l'ANEB



L'eau c'est c'est la vie !



L'eau c'est politique !

L'été 2022, les inondations 2023-2024, et autres épisodes de crises de plus en plus fréquents le montrent : la gestion locale de l'eau est un élément central de la **réponse aux défis climatiques que notre pays affronte**.

Nous devons ensemble, collectivités et Etat, agir pour anticiper et mieux gérer les prochains épisodes extrêmes, mais aussi pour assurer un équilibre territorial pérenne entre ressources/risques liés à l'eau et usages (au sens large du terme, milieux compris).

ANEB

ASSOCIATION NATIONALE
DES ÉLUS DES BASSINS

Bassinversant.org



Des propositions qui s'organisent autour de 2 fondements

- ▶ **S'organiser par bassin versant, stratégie qui répond aux principes d'un bien commun**

qu'est l'eau car nous sommes dans une situation qui l'impose (rivalités autour d'un bien partagé notamment)

- ▶ **S'appuyer sur l'existant, en le renforçant et le généralisant** : en France, **les bases de cette organisation sont posées** depuis les lois de 64 et 92 avec le déploiement progressif des CLE, EPTB et EPAGE et autres syndicats de bassins versants qui montrent au quotidien leur nécessité et plus-value, **mais elle est fragile et lacunaire, peu lisible et insuffisamment reconnue et forte sur les plans juridiques, administratifs et financiers.**

Des compétences lacunaires sur le grand cycle de l'eau (GEMAPI en 2018 aux EPCI, suppression de la clause générale de compétences pour les Départements et les Régions) / Une organisation très disparate d'un territoire à l'autre entre EPCI/D/R/EPTB-EPAGE et autres SBV/Syndicats de rivières.

15 propositions pour

- ▶ **S'assurer, vraiment et partout, de co-construire les stratégies à la bonne échelle, celle du bassin versant (hydrographique)**
- ▶ **Faciliter une action publique concrète, renforcée et optimisée** par une meilleure programmation et coordination de l'action ainsi qu'une maîtrise d'ouvrage d'intérêt commun à l'échelle des bassins versants, en réponse aux objectifs fixés ;
- ▶ **Assurer un financement suffisant, solidaire et pérenne** pour traduire réellement en actes les ambitions collectives.

**ANEB**

ASSOCIATION NATIONALE
DES ÉLUS DES BASSINS

Bassinversant.org



18 mois après la publication du Livre BLEU L'eau en COMMUN ...

- ▶ **Des mesures du PLAN EAU qui vont dans le sens des propositions :**
 - Des CLE partout
 - Une simplification des SAGE pour optimiser leur élaboration et mise en œuvre
 - Des objectifs quantitatifs à intégrer dans les SAGE
- ▶ **De nombreuses missions et études qui interrogent la gestion globale de l'eau (missions parlementaires, rapports de la cour des comptes, des inspecteurs généraux, études portées par divers acteurs, etc)**

Mais globalement des évolutions qui ne sont pas encore à la hauteur des enjeux. Nous travaillons à des propositions concrètes d'évolutions législatives et réglementaires pour une organisation homogène et renforcée par bassin versant.

⇒ **CONGRES du 16 au 18 décembre sur l'EPTB Adour : 60 ans après ...**
(60 ans de la Loi sur l'eau de 1964 qui pose les bases d'une organisation par bassin).


ANEB

ASSOCIATION NATIONALE
DES ÉLUS DES BASSINS

Bassinversant.org



Propositions d'évolution du cadre d'organisation du grand cycle de l'eau en cours de réflexion

- ▶ Vers une **reconnaissance juridique et administrative du périmètre de bassin versant opérationnel**
- ▶ Vers une couverture nationale en **CLE ET en EPTB-EPAGE** pour assurer une REELLE DEMOCRATIE DE L'EAU sur tous les territoires, en s'appuyant sur les organisations existantes et en précisant les synergies avec les autres politiques publiques menées aux différentes échelles administratives, et un **cadre administratif et financier en adéquation avec cette organisation** :
 - ⇒ *Une meilleure caractérisation du « grand cycle de l'eau » et du bassin versant (administratif, juridique, financier)*
 - ⇒ *Modification de la définition des CLE (pas uniquement liées au SAGE : véritable « parlement » local de l'eau)*
 - ⇒ *Modification du L213-12 pour préciser les spécificités des EPTB, des EPAGE, et y adosser des caractéristiques administratives (compétences, missions, rôles spécifiques par exemple dans les domaines de la gestion de crise, du contrôle, à définir) et financières.*
 - ⇒ *Une méthode qui permettent aux élus de s'organiser en CLE-EPTB et EPAGE et d'organiser la coopération inter-bassins, qui permettent de d'organiser la coopération Etat-collectivités (commission de coopération par bassin à l'échelle des district/des grands fleuves ?)*
 - ⇒ *Une fiscalité qui permettent plus de solidarité, des « redevances grand cycle » : expérimentations à mettre en place.*

ANEB

ASSOCIATION NATIONALE
DES ÉLUS DES BASSINS

LES PETITS RUISSEAUX FONT LES GRANDES SOLIDARITÉS

INONDATIONS | CLIMAT | BIODIVERSITÉ | AMÉNAGEMENT | GOUVERNANCE

MERCI POUR VOTRE ATTENTION





avec le soutien et le concours de



et la participation de

